

Cyclone tropical

25 et 26 juillet 1715

Passage sur les Petites Antilles

Dossier rédigé par

Roland Mazurie - François Borel - Jean-Claude Huc



Tous droits réservés

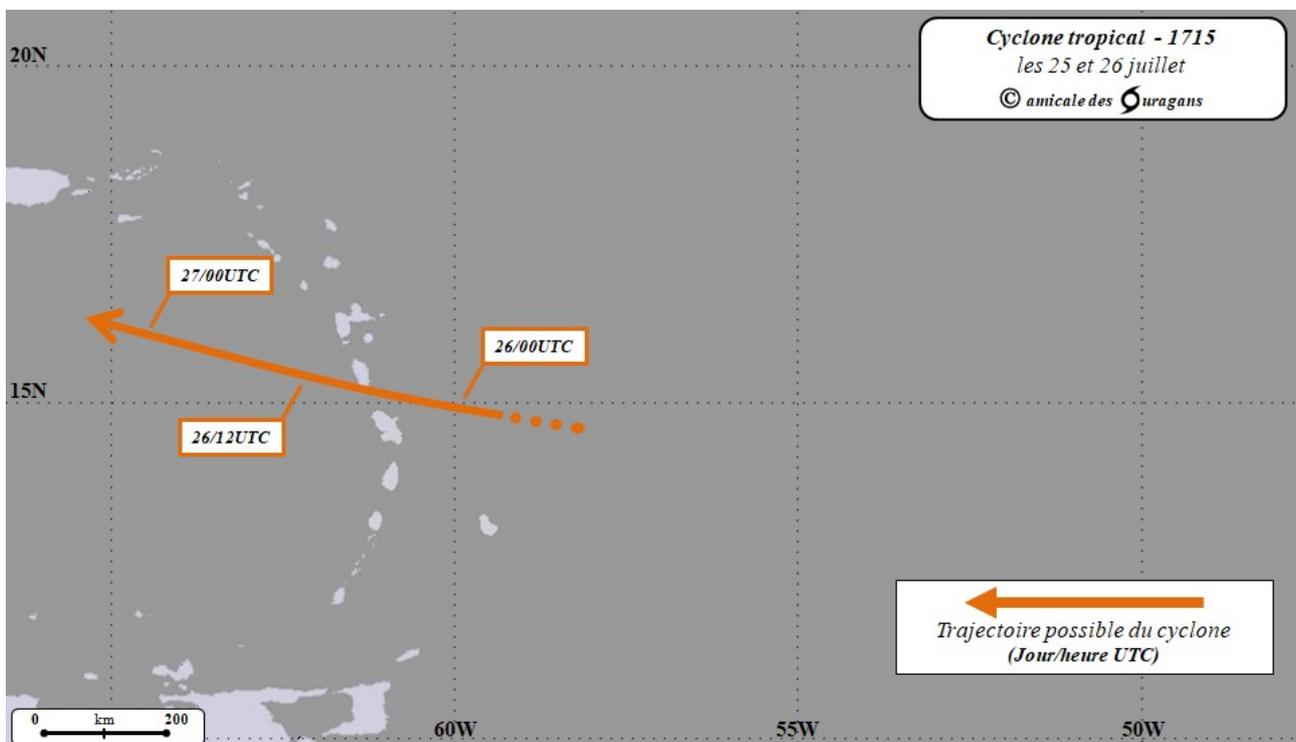
Préambule

Parmi les spécialistes de l’histoire cyclonique des Antilles, seul M. Chenoweth a recensé un cyclone, qualifié d’ouragan (« *HU* »), qui aurait touché l’île de la Barbade à partir du 21 juillet et qui aurait traversé la Floride en toute fin de ce même mois. Cette analyse s’était basée sur les travaux du météorologue américain D. Ludlum et de son collègue cubain J. C. Millás.

Modern calendar dates are used		Localities	Final storm number	accepted storm number					This work re-analysis		
Year	Date range			Poey	Millás	Ludlum	Mock (2004)	Garcia-Herrera et al. (2005)	Number of consulted logbooks	Number of items from newspapers	Estimated maximum intensity
1715	21–31 July	Barbados to Florida	17	10	5			0	3	HU	
1715	26 August	Tampico, Mexico	18				2	0	0	HU	

On peut signaler aussi que l’universitaire J.-S. Guibert a noté ce cyclone dans son livre « *Mémoire de mer, océan de papiers - Naufrage, risque et fait maritime à la Guadeloupe (fin XVII^e - mi XIX^e siècle)* », qu’il a qualifié de coup de vent et daté au 26 juillet, soit cinq jours plus tard que M. Chenoweth. On va constater plus loin qu’il avait raison.

À partir de l’analyse des seuls documents d’époque trouvés sur la Guadeloupe et la Martinique, nous proposons la trajectographie approximative ci-dessous.



Trajectoire possible du centre du cyclone les 25 et 26 juillet 1715

Impacts et effets du cyclone sur les îles françaises

GUADELOUPE

Une lettre du gouverneur de la Guadeloupe, M. Cloche de Mont-Saint-Rémy de La Malmaison, datée du 02/08/1715 et rapportée par J.-S. Guibert dans son ouvrage sus-noté, a mentionné ce coup de vent (cf [ANNEXE 1](#)). Il y est même indiqué que c'était un ouragan qui aurait produit de grands ravages sur les cannes et les vivres de l'ensemble « du gouvernement » (c'est-à-dire l'archipel de la Guadeloupe), mais qu'ils étaient finalement moins « excessifs » que ceux du cyclone de 1713, deux ans auparavant.

Un navire aurait péri, plusieurs barques se seraient brisées et des magasins à Fort-Louis auraient été détruits.

MARTINIQUE

Une lettre du contrôleur de la Marine, M. Charles Mesnier, datée du 31/07/1715, relate les faits suivants (cf [ANNEXE 2](#)). En voici quelques extraits retranscrits (avec l'orthographe moderne) :

« ... Il nous est arrivé en cette île un coup de vent qui a jeté à la côte du fort St-Pierre, deux vaisseaux, un dogre (NdA : bateau de pêche) et environ 20 barques, de tout quoi, on croit que l'on pourra en sauver 7 à 8 barques.

Ce coup de vent commença par le Nord assez mollement le 25 de ce mois vers les 4 heures du soir ; pendant la nuit, il passa à l'Ouest sans beaucoup de violence, mais le 26 sur les 7 à 8 heures du matin, il devint fort et violent, et ce fut alors que la plupart des bâtiments marchands furent jetés à la côte ...

Le vent mollit vers les 10 à 11 heures du matin en venant du Sud-ouest et jusqu'au Sud, et enfin il se calma tout-à-fait dans le reste de la journée.

Les biens de la terre ont très peu souffert de ce coup de vent et presque point du tout. Il est à souhaiter que l'île soit tout-à-fait délivrée de pareil coup de vent le reste de l'année ... ».

À la lecture de ce récit, et notamment de l'évolution de la direction des vents durant le soir du 25, la nuit et le matin du 26, le centre dépressionnaire lié à cette perturbation venteuse serait passé au nord de l'île, ses effets ressemblant à ceux d'une tempête tropicale modérée.

Annexes diverses

ANNEXE 1 ([retour au texte](#)) : Extrait de la lettre de M. Cloche de Mont-Saint-Rémy de La Malmaison, gouverneur de la Guadeloupe, datée du 2 août 1715

- Retranscription proposée par J.-S. Guibert -

Monseigneur, [...]

Nous avons eu le malheur d'avoir encore essué un ouragan le vingt-six de juillet. Il a fait de grands ravages dans toute l'étendue de ce gouvernement sur les cannes et les vivres mais ils n'ont pas été aussi excessifs que ceux de l'année 1713. Le navire le Soleil de Nantes près à faire route pour France a péri dans cette rade, trois autres ont déradé et aparamment ont fait route pour France, quelques barques qui estoient en rade sont revenues mouillés : il y en a trois de brisées à la coste de la Grande-Terre. Les magazins du Fort-Louis sont ravagés, il faut les réparer. J'attend les ordres de messieurs le général et intendant leur en ayant donné avis. [...]

- Extrait original -

La Guad. M. de la Malmaison 2. Aoust 1715. 65
Monseigneur
Nous avons eu le Malheur d'avoir encore —
essué un ouragan le vingt six de juillet qui
a fait de grands ravages dans toute l'étendue de
ce Gouvernement, sur les Cannes et les Vivres,
mais ils n'ont pas été excessifs que ceux
de l'année 1713. Le Navire le Soleil de Nantes —
près à faire route pour France a péri dans cette
rade, trois autres ont déradé et aparamment ont
fait route pour France, quelques barques qui estoient
en rade sont revenues mouillés. Il y en a trois
de brisées à la Coste de la Grande Terre, les
Magazins du Fort Louis sont ravagés Il faut
les réparer J'attend les ordres de Messieurs le
General et Intendant leur en ayant donné
avis.
La Guadalupe le 2 Aoust 1715. Le très humble et très
obéissant serviteur
La Malmaison

Colomis L. C. Mesnier 31. Juillet 1715.

Monseigneur

Il nous est arrivé en cette isle un coup de vent qui a jetté à la Coste du fort S.^t Pierre deux Vaisseaux, un Dogre et environ 20 Barques, de tout quoy on croit que l'on pourra en sauver 7. à 8. Barques.

Ce coup de vent commença par le Nord assez mollement le 25.^e de ce mois vers les 4 heures du soir; pendant la nuit il passa jusqu'à l'Ouest sans beaucoup de violence, mais le 26.^e sur les 7 à 8 heures du matin, il devint fort et violent, et ce fut alors que la plus part des Bâtimens marchands furent jettés à la côte; la verité est qu'il y a eû de la faute des M.^{es} et Propriétaires, qui ne prennent pas toutes les précautions qu'ils deuroient prendre pour bien amarrer leurs Bâtimens, en leur fournissant de bons

... / ...

Cables et de bonnes ancres, j'l'y a suw cela
vne preuve certaine, qui est la tenue dans
la même Rade ^{de} 5 Vaiss. et 7 à 8 Barques,
lesquels n'ont presque point souffert, parce
qu'ils étoient bien amarrés avec de bons
cables et de bonnes ancres. Le Vent molit
vers les 10. à 11. heures du matin en venant
au sud-ouest et jusqu'au sud, et enfin il
calma tout a fait dans le reste de la
journée.

Les Biens de la terre ont tres peu soufferts
de ce coup de Vent et presque point du tout,
Il est à souhaitter que l'isle soit tout a fait
delivrée de pareil coup de Vent le reste de
l'année

Je suis avec un tres profond Respect

Monseigneur

à La Martinique
Le 31. Juillet 1715.

Vostre tres humble, tres soumis
et tres obeissant Serviteur.


Bibliographie – Sources de données

Par ordre de référence dans le rapport

- M. Chenoweth, *A Reassessment of Historical Atlantic Basin Tropical Cyclone Activity, 1700-1855* - 2006.

URL : <https://www.aoml.noaa.gov/hrd/hurdat/Chenoweth/chenoweth06.pdf>

(consulté le 10 mai 2023)

- J.-S. Guibert, *Mémoire de mer, océan de papiers - Naufrage, risque et fait maritime à la Guadeloupe (fin XVII^e - mi XIX^e siècle)* - 2021.

- Lettre de M. Cloche de Mont-Saint-Rémy de La Malmaison, gouverneur de la Guadeloupe, datée du 02/08/1715, Archives nationales d'outre-mer (ANOM), référence COL C7 A 7 F° 65.

URL : <https://recherche-anom.culture.gouv.fr/ark:/61561/be185jgckcn>

(consulté le 10 mai 2023)

- Lettre de M. Charles Mesnier, contrôleur de la Marine à la Martinique, datée du 31/07/1715, Archives nationales d'outre-mer (ANOM), référence COL C8 A 20 F° 445.

URL : <https://recherche-anom.culture.gouv.fr/ark:/61561/zn401pljknodaogrp>

(consulté le 10 mai 2023)